

FORMATION AIPR CONCEPTEUR



RÉFÉRENCE: AIP001

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation AIPR.

PUBLIC

Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle est obligatoire au 01/01/18 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, dans le BTP ou les secteurs connexes.

LIEU

En intra dans votre établissement
En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -

2 journées



OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.



PROGRAMME

Enseignements théoriques niveau « Concepteur » :

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers.
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes.
- Préparation des projets de travaux :
 - Investigations complémentaires.
 - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage).
- Procédures de prévention en amont du chantier :
 - Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS - DT, DICT.
 - Demande de mise hors tension.
 - Distances de sécurité.
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement.
 - Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
 - Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux.

Enseignements théoriques niveau « Encadrant » inclus :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau.
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains.
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement.
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT.
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser.
- AIPR du personnel mis à disposition.
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Règles d'arrêt de chantier.
- Accès aux ouvrages de sécurité.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Préparation des relevés topographiques de réseaux.

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

FORMATION AIPR CONCEPTEUR



RÉFÉRENCE: AIP001

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation AIPR.

PUBLIC

Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle est obligatoire au 01/01/18 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, dans le BTP ou les secteurs connexes.

LIEU

En intra dans votre établissement
En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -

2 journées



PROGRAMME

Enseignements théoriques niveau « Opérateur » inclus :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau.
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Risques afférents aux réseaux :
 - Selon les caractéristiques des énergies.
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle.
- Compréhension et respect :
 - De son environnement.
 - Des marquages-piquetages.
 - Des signes avertisseurs et indicateurs.
 - Des moyens de repérage.
 - Du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- Règle des « Quatre A ».

Enseignements pratiques :

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail.
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur.
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation :

- QCM en ligne encadré par l'Etat.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié